

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 499

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5488
J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
DP 499 10 mai 1979
Seizième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux
Jean-Jacques Schilt

499

Puristes et pragmatiques

Remue-ménage chez les socialistes à propos de leur participation dans les exécutifs. Les Vaudois en ont largement débattu lors d'un récent congrès, égratignant au passage leurs deux conseillers d'Etat ; au plan suisse l'engagement de Willy Ritschard contre l'initiative anti-atomique n'a pas fini de faire des vagues. Bref l'heure est aux interrogations. Encore faut-il poser les bonnes questions...

Les socialistes ont toujours entretenu des rapports ambigus avec le pouvoir exécutif. Tenus à l'écart du Conseil fédéral ils n'ont cessé de revendiquer dès la fin de la première guerre mondiale une représentation équitable au gouvernement. Admis au sein du collège exécutif, ils s'étonnent de voir les bourgeois majoritaires leur imposer des candidats.

Certains d'entre eux voient dans la participation aux exécutifs la raison profonde de la stagnation socialiste : accommodement avec l'adversaire bourgeois, absence de profil, d'où désintérêt des salariés et abstentionnisme. Mais il suffit que la représentation de la gauche soit contestée - voir en ville de Genève - pour que les rangs se resserrent. Les socialistes zurichois - qui ne comptent pas parmi les plus réformistes du pays - n'ont-ils pas présenté trois candidats pour le Conseil d'Etat ?

Dans ce débat où s'affrontent les "puristes" - un refus de la compromission qui se confond parfois avec l'incapacité d'une action concrète - et les "pragmatiques" - les principes et les objectifs politiques ont de la peine à émerger de la gestion quotidienne - il est utile en permanence de définir les buts à atteindre et les moyens d'y parvenir, bref d'être au clair sur les conditions de la participation. Le problème n'est pas de choisir le principe abstrait de la participation ou celui, tout aussi abstrait,

du refus de la participation ; il est bien de développer une action politique efficace.

Au niveau fédéral l'élection se fait au second degré : une majorité bourgeoise décide de faire une place aux socialistes et même sélectionne leurs candidats. Dans les cantons, ce sont les citoyens qui décident. Certes, les bourgeois font preuve en général d'un appétit plus ou moins proportionnel à leur force ; ils laissent libres quelques fauteuils. Mais on oublie que souvent cette répartition proportionnelle est le résultat d'une lutte qui a eu lieu autrefois et qu'elle représente une situation voulue par la majorité des électeurs. Au Conseil fédéral comme dans les exécutifs cantonaux, la participation socialiste c'est d'abord la reconnaissance que la gauche est une force politique avec laquelle il faut compter.

Et aucune force politique ne peut se dispenser d'utiliser les canaux à disposition pour concrétiser ses idées.

H.-J. Braunschweig, le président du PS zurichois a raison : un mandat dans un exécutif est une position de pouvoir, une possibilité d'influencer les décisions (interview dans la "Leserzeitung").

Mais encore faut-il que cette position soit utilisée !

Et là il s'agit avant tout d'un problème interne aux socialistes, celui des conditions de la participation.

Citons encore Braunschweig : envoyer dans un exécutif un magistrat qui d'emblée se couperait de ses collègues, si bien qu'aucune collaboration gouvernementale serait possible, est aussi inutile que de déléguer un socialiste qui très vite se sent en bonne compagnie et creuse son trou jusqu'à sa retraite.

Une condition primordiale de la participation, c'est l'existence de rapports étroits entre le

SUITE ET FIN AU VERSO